

Extrait du CDURABLE.info l'essentiel du développement durable

<http://cdurable.info/Special-Dialogue-et-Developpement-durable.html>

Infos du Comité 21 : Réseau des acteurs du développement durable

Spécial Dialogue et Développement durable

- Humain - Contribution Sociale - Réseau des acteurs du DD -



Date de mise en ligne : vendredi 27 février 2015

**Copyright © CDURABLE.info l'essentiel du développement durable - Tous
droits réservés**

Parmi les adhérents du Comité 21, l'exemple de Bouygues Construction, Nicomak, La SNCF et VVF villages pour la CONCERTATION DES PARTIES PRENANTES DANS L'ENTREPRISE, de Orange et Suez Environnement pour le DIALOGUE 2.0 : DIALOGUE EN LIGNE, de SNCF Réseau, du Conseil régional Ile-de-France, de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise, Communauté d'agglomération du Pays Voironnais, d'Angers, Miramas, du MAVD - Mouvement actif pour une ville durable et d'ORÉE pour le DIALOGUE DES PARTIES PRENANTES A L'ÉCHELLE D'UN TERRITOIRE, d'Ayen, de Décider ensemble et la Fondation Nicolas Hulot pour l'INFORMATION et la FORMATION AU DIALOGUE PARTIES PRENANTES.

Des exemples à retrouver juste après l'édito de Catherine Decaux, directrice générale du Comité 21, sur le thème "Qui parle sème, qui écoute récolte"

Edito

Qui parle sème, qui écoute récolte

[http://www.comite21.org/imgs/vignettes_actus/images-infos-21/2013/fevrier-assises-edd/catherine.jpg]

Comme le souligne Jean-Paul Delevoye, président du Conseil économique, social et environnemental, dans le message¹ qu'il a enregistré pour notre événement du 19 janvier dernier sur le dialogue parties prenantes, la France doit relever le défi du dialogue ! Un dialogue qui permette une meilleure connaissance mutuelle, la mise en regard des points de vue et finalement, la coproduction des solutions.

C'est un exercice qui demande du courage et une capacité à se remettre en question car il faut être prêt à faire évoluer sa stratégie, les moyens mis en oeuvre, les actions engagées.

Dialoguer avec ses parties prenantes est la pierre angulaire de la responsabilité sociétale : cela régénère les relations entre les acteurs et cela façonne le modèle économique cohérent avec le développement durable.

Démarche au long cours, il permet d'instaurer un climat de confiance propice à la co-construction des réponses aux enjeux posés.

Les entreprises sont particulièrement concernées par les multiples intérêts que représente le dialogue, mais toute organisation doit s'interroger sur la nature de ses relations avec ses parties prenantes, et l'opportunité que représente l'instauration d'un dialogue.

Conscient que le dialogue avec les parties prenantes est un levier pour déployer le développement durable, le Comité 21 a souhaité poser les principes pour un dialogue constructif réussi.

En effet, les démarches de dialogue sont encouragées par de nombreux référentiels en matière de RSE (ISO 26000, GRI, etc.).

Par ailleurs, de nombreuses organisations pratiquent, de manière très variées, des démarches de dialogue avec les parties prenantes.

Pour autant, il n'existait pas de **texte de référence**, établi **collectivement**, permettant d'encadrer ces pratiques.

Le Comité 21 a donc coordonné pendant deux ans la coproduction d'un document établissant les Principes directeurs pour un dialogue constructif avec les parties prenantes², avec trois objectifs :

- ▶ Donner envie aux différents acteurs d'engager ou de participer à des démarches volontaires de dialogue
- ▶ Encourager les entreprises et toute organisation à mieux intégrer ces démarches à leur mode de gouvernance

- ▶ Renforcer la confiance pour favoriser la participation durable des parties prenantes à une démarche de progrès continu

Ce texte constitue aussi un prétexte pour rappeler l'importance dans notre société d'écouter l'autre, de s'ouvrir, de co-crée et co-construire en tenant compte des altérités.

Pour y parvenir, nous devons collectivement changer nos habitudes et créer une **culture du dialogue**.

Ce dialogue doit se faire avec humilité et détermination pour changer nos sociétés.

Nous en avons d'autant plus besoin, dans une société en proie à une crise de l'avenir et où les tensions se multiplient.

A travers les témoignages de nos adhérents en matière de dialogue, vous pourrez entendre ce proverbe africain « Qui parle sème, qui écoute récolte ».

Bonne lecture !

Catherine Decaux - decaux@comite21.org

- ▶ 1 [Message de Jean-Paul Delevoye](#)

- ▶ 2 [Retrouvez tous les documents](#)

CONCERTATION DES PARTIES PRENANTES DANS L'ENTREPRISE

Bouygues Construction

[http://www.comite21.org/imgs/vignettes_actus/images-infos-21/2015/fevrier-158---dialogue/actu-adherents/bouygues.jpg]

Une méthodologie pour dialoguer avec les parties prenantes sur nos chantiers

Bouygues Construction a mis au point un guide méthodologique de dialogue et d'action avec les parties prenantes afin de fournir aux équipes commerciales et travaux des différentes unités opérationnelles un outil leur permettant de mieux identifier, prendre en compte et répondre aux attentes des diverses parties prenantes avec lesquelles elles interagissent.

Ce guide a été testé sur quatre opérations pilotes et a été généralisé courant 2014.

La méthodologie se déroule en trois étapes.

La première consiste à identifier les parties prenantes et évaluer leurs niveaux d'influence afin de les prioriser.

La deuxième permet de spécifier les enjeux du projet, d'évaluer le niveau d'attente des parties prenantes sur chacun d'eux et ainsi de hiérarchiser ces derniers.

Enfin, la dernière a pour objectif d'identifier des actions de dialogue, par type d'enjeu prioritaire, à partir d'un référentiel croisant enjeux et attentes des parties prenantes.

Cet outil a vocation à développer la concertation avec les parties prenantes sur les opérations du Groupe dans l'objectif d'améliorer la dimension durable de nos projets, dans une logique gagnant-gagnant.

- ▶ Clémentine Pacitti - c.pacitti@bouygues-construction.com

Nicomak

[http://www.comite21.org/imgs/vignettes_actus/images-infos-21/2015/fevrier-158---dialogue/actu-adherents/nicomak.jpg]

Nicomak propose l'offre dialogue parties prenantes : Eat'Meet

Si l'idée centrale de la RSE est de mettre les besoins des parties prenantes au centre de l'entreprise, très peu d'organisations savent comment identifier, cartographier, dialoguer et impliquer celles-ci.

Partant de ce constat, **Nicomak** a co-construit une solution avec ses parties prenantes.

L'entreprise propose ainsi l'offre Eat'n Meet dans le but de rassurer et d'impulser un dialogue formalisé avec des parties prenantes stratégiques identifiées.

Le principe de Eat'n Meet permet ainsi d'aboutir sur un atelier repas de co-développement de projets RSE réunissant 10 parties prenantes autour de 3 questions/enjeux clés - sous la forme d'une entrée, d'un plat et d'un dessert.

Outre l'animation du repas, Eat'n Meet se compose d'une phase de préparation (sélection des enjeux, contact auprès des parties prenantes, matrice de matérialité) et d'une phase de « digestion » (suivi des engagements, création de livrables, etc.).

▶ [Pour en savoir plus](#)

▶ Myriam Boniface - boniface.nicomak@gmail.com

La SNCF

[http://www.comite21.org/imgs/vignettes_actus/images-infos-21/2015/fevrier-158---dialogue/sncf.jpg]

SNCF : Conférence de Citoyens sur les incivilités dans les trains et dans les gares

La **SNCF** a organisé la séance de restitution de la Conférence de Citoyens sur les incivilités, le 8 octobre 2014 en présence de Guillaume Pepy, président de SNCF, et Jacques Rapoport, président de RFF.

Cette méthode de consultation publique issue des pays scandinaves garantit la contribution objective d'un panel de citoyens préalablement formé et éclairé des contraintes de l'entreprise et du phénomène étudié.

C'est la première fois qu'une entreprise publique de transport s'engage dans cette démarche innovante : questionner les citoyens et accepter en toute transparence de confronter leur jugement à ses partis pris.

La méthode appliquée par l'IFOP et une société spécialisée a été très stricte : des week-ends de formation, de réflexion et des temps de débats ont accompagné un groupe de citoyens constitué de 15 français représentatifs du pays dans sa diversité pour répondre à la question : « Selon vous, quel rôle chacun (clients, personnels et entreprise SNCF, pouvoirs publics...) peut-il jouer pour que les comportements s'améliorent dans les trains et dans les gares ? ».

Les deux présidents ont répondu en toute franchise sur les recommandations faites par le panel, indiquant celles qui seraient retenues et expliquant pourquoi certaines autres pourraient difficilement se concrétiser.

Rendez-vous a été pris au printemps 2015 afin de présenter aux citoyens les avancées suites à leurs propositions.

Cette conférence témoigne de l'intérêt de SNCF pour le dialogue avec ses parties prenantes, en étant à l'écoute du terrain et de ses clients.

▶ [A regarder](#)

▶ Christian Dubost - christian.dubost@sncf.fr

VVF villages

[http://www.comite21.org/imgs/vignettes_actus/images-infos-21/2015/fevrier-158---dialogue/vvf2.jpg]

VVF villages : le dialogue au service de la RSE

VVF villages, dans le cadre de sa stratégie d'entreprise, enclenche une démarche RSE dont l'appropriation et le déploiement sont entièrement basés sur le dialogue interne et externe.

Cette dynamique s'est mise en place en interne dès juin 2014, avec un appel à contribution ouvert à tous les salariés pour intégrer les groupes projets stratégiques.

La 1ère action concrète en externe a été l'envoi d'un questionnaire par mail, destiné aux vacanciers puis aux salariés de l'association.

L'objectif de cette enquête visait à évaluer la perception des engagements sociétaux et environnementaux de VVF villages afin d'enrichir deux projets : la performance sociale ainsi que le positionnement et la marque de l'association.

Les retours croisés de ces deux parties prenantes ont permis, entre autres, de dégager trois valeurs fortes soulignant le rôle et la portée de VVF villages : le territoire, la solidarité et le partage.

Toutes ces données indiquent aussi des pistes de travail à engager comme par exemples : accompagner les salariés dans l'intégration de l'Economie Sociale et Solidaire (notamment lors des recrutements) et en externe, communiquer plus sur la vocation de l'association.

Par ailleurs, début mars, le CODIR, élargi à 20 salariés, bénéficiera d'une formation sur la RSE avec deux objectifs principaux : appropriation de la démarche par l'information et amorce d'un diagnostic, via des ateliers de travail où seront identifiées les parties prenantes indispensables à intégrer dans le plan d'actions.

Enfin, d'autres projets en cours de réalisation, en lien avec le développement local, solliciteront (sous forme d'entretiens « in situ » et questionnaires) les producteurs, fournisseurs, et acteurs locaux pour mettre en place des actions favorables à tous.

▶ Delphine Joannet - djoannet@vfvillages.fr

DIALOGUE 2.0 : DIALOGUE EN LIGNE

Orange

[http://www.comite21.org/imgs/vignettes_actus/images-infos-21/2015/fevrier-158---dialogue/actu-adherents/orange.jpg]

Orange a lancé une plateforme collaborative, le Digital Society Forum

Plateforme collaborative ouverte, le Digital Society Forum a été initié par **Orange**, en partenariat avec Psychologies Magazine et La Fondation Internet Nouvelle Génération, afin de donner à chacun les clés de compréhension pour mieux appréhender notre « vivre numérique ».

Le Digital Society Forum rassemble chercheurs, acteurs économiques et acteurs de la société civile autour de grands thèmes de la vie quotidienne.

Cette vision croisée est ensuite partagée lors d'ateliers participatifs publics en régions et à l'étranger afin de proposer, sur la base des expériences de chacun, des pistes d'action pour s'adapter aux changements en cours.

Ces rencontres permettent notamment d'échanger sur des thématiques de responsabilité sociétale du groupe comme l'inclusion numérique, le développement socio-économique par le numérique, l'accompagnement des jeunes et des parents dans le monde numérique ou la maîtrise de l'impact environnemental.

Cette plateforme s'adresse à toutes les parties prenantes et permet par ailleurs, de répondre aux attentes des clients qui, de plus en plus, expriment leur questionnement voire leurs inquiétudes quant à l'impact des nouvelles technologies sur leur vie quotidienne.

▶ [Pour en savoir plus](#)

▶ Alain Liberge - alain.liberge@orange.com

Suez Environnement

[http://www.comite21.org/imgs/vignettes_actus/images-infos-21/2015/fevrier-158---dialogue/actu-adherents/futur-waste.jpg]

SITA France soutient une plateforme collaborative « Future of Waste »

SITA France, filiale de **Suez Environnement** dans le secteur des déchets, apporte son soutien à « Future of Waste », plateforme collaborative lancée par MakeSense.

Ouverte à tous types d'acteurs - citoyens, artistes, inventeurs, acteurs publics ou entreprises privées -, Future of Waste permet à ses membres d'interagir sur des projets pour partager et diffuser des solutions locales innovantes.

Au travers d'échanges d'idées et savoir-faire, d'appels à collaboration et d'organisation d'événements, chacun peut contribuer à répondre aux enjeux de la gestion des déchets aujourd'hui et demain : favoriser une économie plus circulaire, plus vertueuse pour la société et l'environnement.

Chacun peut proposer son projet sur la plateforme, échanger des idées avec les membres de la communauté FoW, et organiser des événements FoW.

▶ www.futureofwaste.org/

▶ Joannie Leclerc - Joannie.LECLERC@suez-env.com

DIALOGUE DES PARTIES PRENANTES A L'ECHELLE D'UN TERRITOIRE

SNCF Réseau

[http://www.comite21.org/imgs/vignettes_actus/images-infos-21/2015/fevrier-158---dialogue/actu-adherents/rff.jpg]

Partenariat entre SNCF Réseau et l'Ecole nationale du paysage pour l'insertion paysagère et territoriale de la ligne ferroviaire Aix-Marseille

L'enjeu des paysages est déterminant dans la conduite des projets et dans la concertation menée avec les populations concernées.

Les paysagistes formés à l'ENSP abordent ainsi la question de l'infrastructure comme un support de la transformation du paysage assumée car débattue avec les acteurs locaux et les usagers-riverains de la ligne.

Le projet d'amélioration de la ligne Aix-Marseille consiste à doubler partiellement la voie et à l'électrifier.

Les études menées en 2014 doivent permettre d'affiner les caractéristiques techniques du projet et son insertion architecturale et paysagère.

Initié au niveau national par le *Pôle Concertation et Relations extérieures* de **SNCF Réseau** (anciennement RFF), le partenariat avec les étudiants de l'ENSP s'est organisé autour de deux ateliers.

Le premier a permis d'ouvrir les réflexions sur le paysage, l'urbanisme et les moyens de transport sur ce territoire.

Le second, toujours en cours, est focalisé sur la halte de Plan-de-Campagne et sensibilise les acteurs de cette zone commerciale embouteillée par le « tout-voiture », à des sujets paysagers et à sa connexion à la halte ferroviaire en projet.

▶ [Pour en savoir plus](#)

▶ Sophie Jalabert - Sophie.JALABERT@rff.fr

Conseil régional Ile-de-France

[http://www.comite21.org/imgs/vignettes_actus/images-infos-21/2015/fevrier-158---dialogue/actu-adherents/ile-de-france.jpg]

De la cartographie des parties prenantes au médiateur régional indépendant en Ile-de-France

Le **Conseil régional Ile-de-France** est engagé formellement depuis fin 2012 dans une démarche d'approfondissement de sa responsabilité sociétale.

Évalué au niveau « Confirmé » par l'AFNOR, niveau correspondant au 3ème sur les 4 que compte le référentiel AFAQ 26000, il a fait de l'amélioration du dialogue avec ses parties prenantes une des sept axes de son projet Région Responsable.

Un premier travail a été mené pour engager une réflexion sur la cartographie de ses parties prenantes.

Mais comment faire un document synthétique alors que la Région intervient dans des domaines aussi divers que la construction des lycées, les transports, le développement économique, le soutien à l'agriculture bio ou encore la gestion énergétique de son patrimoine pour ne citer que quelques exemples ? Comment lister toutes les parties prenantes concernées et pour quelle utilisation au quotidien ? Se voulant pragmatique, la Région a commencé par catégoriser ses parties prenantes et a ainsi proposé 8 familles.

Elle propose aussi aux services régionaux des conseils, des clés pour enrichir le dialogue.

Le tout est résumé dans un livret d'une quinzaine de pages librement disponible en interne.

Les prochaines étapes viendront enrichir cet outil notamment avec une aide à l'identification des liens à renforcer avec les parties prenantes lors de la conception d'une politique publique régionale ou pour réaliser un bilan partagé.

Et dans le même esprit, signe qu'un mouvement est déjà en marche pour conduire différemment l'action publique, un médiateur régional indépendant propose désormais de régler les litiges entre les parties prenantes et la Région.

► Fleur Jourdan - region.responsable@iledefrance.fr

Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise

[http://www.comite21.org/imgs/vignettes_actus/images-infos-21/2015/fevrier-158---dialogue/cergy-pontoise.jpg]

La Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise a institutionnalisé la relation avec ses parties prenantes

Dans le cadre de son programme d'actions Agenda 21, la **Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise** a créé un conseil consultatif du développement durable de l'agglomération (CCDDA) en 2009.

Consciente de la nécessité de proposer une pleine gouvernance aux enjeux de développement durable, la collectivité s'est dotée d'un organe de concertation et de coordination des démarches durables du territoire.

Pour assurer la participation de tous et la transversalité des approches, le conseil consultatif est composé de quatre collègues, chacun dédié à une catégorie d'acteurs (économiques, associatifs, universitaires et institutionnels).

Cette instance indépendante est chargée de travailler avec les parties prenantes du territoire afin de proposer des actions de développement durable mutualisées, un processus d'information adéquat et de les associer à la démarche de développement durable de l'agglomération.

Chaque année des thèmes particuliers du développement durable font l'objet de commissions thématiques au sein du conseil consultatif.

Elles ont notamment présenté aux élus des travaux sur les circuits courts alimentaires, les déchets d'entreprise ou les éco-parcs d'activités.

► [Pour en savoir plus](#)

► Guillaume Quevarec - guillaume.quevarec@cergypontoise.fr

Communauté d'agglomération du Pays Voironnais

[http://www.comite21.org/imgs/vignettes_actus/images-infos-21/2015/fevrier-158---dialogue/actu-adherents/voironnais.jpg]

Le comité d'animation Agenda 21, outil de participation des acteurs du Pays Voironnais

Le comité d'animation prend en charge l'évaluation de l'Agenda 21 et l'examen critique des politiques communautaires au regard du développement durable.

Composé de trente personnes représentant habitants, acteurs socio-économiques, élus et techniciens, il a notamment travaillé à l'automne 2014 sur quatre politiques : politique sociale, le développement économique, la mobilité et le logement afin de les mettre en perspective avec le projet de territoire et les orientations durables de la collectivité.

La **Communauté d'agglomération du Pays Voironnais** a ainsi souhaité promouvoir ses actions auprès de tous les acteurs locaux, en les associant aux décisions et à l'élaboration du projet de territoire.

Cette collaboration s'inscrit plus largement dans une démarche de dialogue et d'écoute des citoyens puisque la Communauté d'agglomération a adopté en février 2013 une charte de la participation citoyenne.

Les sept principes de cette charte font écho aux engagements pris dans le projet de territoire et l'Agenda 21 pour constituer un cadre de référence territorial afin d'organiser la participation des citoyens aux politiques publiques du Pays Voironnais.

▶ [Pour en savoir plus](#)

▶ Solen Bel-Latour - solen.bel-latour@paysvoironnais.com

Angers

[http://www.comite21.org/imgs/vignettes_actus/images-infos-21/2015/fevrier-158---dialogue/actu-adherents/angers.jpg]

Angers : la co-construction de l'Agenda 21 des Cultures

La **ville d'Angers** a initié en 2008 l'Agenda 21 des Cultures du territoire d'Angers afin de revisiter les politiques culturelles au regard du développement durable et des enjeux de nos sociétés.

Pour ce faire, l'élaboration, la mise en oeuvre, le suivi et l'évaluation de l'Agenda 21 des cultures reposent sur la participation active des acteurs du territoire (habitants, associations, artistes, opérateurs culturels, instances de participation, collectivité).

Cette démarche collaborative regroupe plus de 900 participants cumulés et se base sur deux instances : un groupe partenarial coordonne la démarche (veille au respect des principes de la démarche, propositions d'actions, animation, suivi, diffusion dans les réseaux de chaque membre) en associant les acteurs du territoire volontaires à la Ville d'Angers (élus et agents) ; des séances plénières ouvertes à tous, permettent de débattre et de décider selon le principe « une personne, une voix ».

Une charte d'engagement a été co-élaborée en 2011 pour définir collectivement les six enjeux locaux en matière de culture et de développement durable (diversité culturelle, interaction des politiques culturelles avec les autres politiques, vivre-ensemble, coopération et co-construction des projets, économie responsable, culture et environnement).

Depuis 2012/2013, des actions sont mises en oeuvre, à la fois collectives (partenaires qui se réunissent autour d'une action pour la mettre en oeuvre) mais aussi dans les structures (opérateurs culturels, associations et ville d'Angers avec un plan spécifique de 48 actions impliquant 13 de ses directions).

Cette co-construction permet d'enrichir les fondements du projet, le diffuser et l'ancrer sur le territoire en responsabilisant chacun pour mettre en place des actions concrètes.

Les instances créées constituent par ailleurs un véritable espace de dialogue entre les acteurs du territoire pour échanger leurs pratiques, imaginer des projets communs ou encore débattre sur des thématiques d'intérêt.

▶ www.angers.fr/agenda21delaculture

▶ Pamela Bailly - Pamela.Bailly@ville.angers.fr

Miramas

[http://www.comite21.org/imgs/vignettes_actus/images-infos-21/2015/fevrier-158---dialogue/actu-adherents/miramas.jpg]

Un forum ouvert aux agents pour co-construire l'Agenda 21 de Miramas

Miramas a organisé un forum ouvert des agents de la Commune qui a réuni 83 agents volontaires pour émettre des pistes d'amélioration de la situation de la commune.

La journée s'est déroulée en deux temps.

Tout d'abord, une matinée de présentation de diagnostic de l'Agenda 21 suivi d'un débat, puis un second temps consacré à un forum ouvert sur le thème « *Quels sont selon vous, les actions que la commune pourrait mettre en place pour développer l'exemplarité des services ?* ».

La technique du forum ouvert consiste à réunir de 20 à 1 000 personnes voir plus pour débattre sur une question commune.

Les participants formulent des propositions qui sont affichées sur un journal assorti d'un horaire de débat.

Chacun se déplace alors d'espace de discussion en espace de discussion pour enrichir le débat.

Les résultats des discussions sont affichés au fur et à mesure sur un grand journal.

On peut même à la fin de la journée faire procéder à un vote pour déterminer les priorités d'actions.

Ainsi, la commune a recueilli 200 propositions à l'occasion de cette journée.

Des thèmes aussi divers que la gestion des déchets, le compostage, la recherche d'économie d'énergie, les déplacements des agents, la e-administration ou la cohésion sociale et intergénérationnelle ont été abordés.

Les propositions ont alors été traitées dans le cadre de réunions par 36 référents du développement durable de la commune pour conduire à la rédaction finale de 20 propositions intégrées au programme d'action de l'Agenda 21 de la commune.

► [Pour en savoir plus](#)

► Patrice Fournier - p.fournier@mairie-miramas.fr

MAVD - Mouvement actif pour une ville durable

[http://www.comite21.org/imgs/vignettes_actus/images-infos-21/2015/fevrier-158---dialogue/actu-adherents/mavd-2.jpg]

Co-construire un guide méthodologique pour un diagnostic territorial de l'éducation à l'environnement

Depuis 2010, le REEB (Réseau d'Education à l'Environnement Bretagne) cherche la bonne formule pour l'écriture d'un guide méthodologique permettant la réalisation d'un Diagnostic territorial de l'éducation à l'environnement (DTEE).

Le guide va permettre de travailler sur un diagnostic ayant pour objectif de resituer l'Homme dans son Environnement.

Un groupe de travail a été constitué permettant de réaliser ce travail de concertation.

Ce groupe est constitué des salariés du REEB, des associations d'éducation à l'environnement, dont le **MAVD - Mouvement actif pour une ville durable**, des personnes travaillant pour l'Education nationale, des collectivités et des entreprises.

Il ne s'agit pas d'un comité de pilotage mais d'un groupe de membres au REEB motivé à la réalisation du DTEE avec une prise de décision collective.

Le guide est actuellement en phase d'écriture par deux structures (CPIE de Morlaix et MAVD) et validé à chaque étape par le groupe de travail.

Une belle initiative de dialogue constructif et pérenne.

► www.mavd.org

► www.reeb.asso.fr

► William Paesen - mavd.wp@gmail.com

ORÉE

[http://www.comite21.org/imgs/vignettes_actus/images-infos-21/2015/fevrier-158---dialogue/actu-adherents/oree.jpg]

ORÉE crée une dynamique collective sur l'économie circulaire

ORÉE développe une réflexion commune à l'échelle des territoires.

De par son réseau, l'association est un acteur important dans la mise en relation et le dialogue des entreprises avec leurs parties prenantes.

GrDF a fait appel au réseau ORÉE, dont il est membre, pour son expertise sur l'économie circulaire afin d'identifier des filières, des acteurs et des débouchés potentiels pour les matières dans l'optique de la création d'une filière de recyclage et de valorisation des compteurs de gaz.

ORÉE a alors proposé d'organiser un workshop avec des adhérents travaillant sur la thématique du recyclage.

Renault, SNCF, Baring Recycling Group, MTB Recycling ont accepté d'y participer.

Cyril Moreau, chargé de Déploiement du projet compteurs communicants gaz de GrDF, témoigne : « *il a été très important pour nous de rencontrer ces acteurs industriels car cela nous a permis d'avoir des retours d'expériences sur des projets similaires, de faire preuve d'ouverture et de cimenter notre socle de réflexion.*

ORÉE nous a permis de rencontrer des acteurs que nous n'aurions pas forcément imaginé rencontrer au départ sur ces sujets ».

▶ Camille Saint-Jean - saint-jean@oree.org

INFORMATION - FORMATION AU DIALOGUE PARTIES PRENANTES

Ayen

[http://www.comite21.org/imgs/vignettes_actus/images-infos-21/2015/fevrier-158---dialogue/actu-adherents/ayen.jpg]

Les Cafés éco-citoyen festifs d'Ayen

Inspiré des cafés littéraires ou des cafés philo, les cafés citoyens (ou cafés débats) d'**Ayen** ont vu le jour en avril 2007 lors d'une semaine du développement durable.

Le comité de pilotage cherchait à informer les habitants d'une manière moins conventionnelle que la traditionnelle conférence mais surtout plus conviviale et festive.

Aujourd'hui, 6 à 8 cafés débat sont proposés chaque année par le collectif « *le durable à son village* » qui prend en charge l'organisation, épaulé par la propriétaire du bar restaurant Borel.

Un programme annuel est élaboré pour chaque nouvelle saison ; les thèmes abordés par les intervenants sont variés et éclectiques avec toujours comme fil d'Ariane le plan d'actions de l'Agenda 21.

Le prochain café débat de février aura pour thème « *l'élus et le citoyen* » un bon moyen de parler démocratie, citoyenneté et participation.

▶ [Pour en savoir plus](#)

▶ [Prochain café éco-citoyen](#)

▶ agenda21.mairieayen@orange.fr

Décider ensemble et la Fondation Nicolas Hulot

[http://www.comite21.org/imgs/vignettes_actus/images-infos-21/2015/fevrier-158---dialogue/actu-adherents/decider-ensemble.jpg]

Rencontre « Vers une démocratie participative renforcée ? » organisée par Décider ensemble et la FNH

Le 17 mars au café Monde et médias, **Décider ensemble et la Fondation Nicolas Hulot** organisent un rendez-vous qui aura pour thème « *Vers une démocratie participative renforcée ?* ».

Depuis le drame de Sivens et la polémique autour du projet d'aéroport à Notre-Dame-des-Landes, un réel déficit de

concertation démocratique semble avoir été mis en lumière sur la scène médiatique.

Le Président de la République, face à ces événements, a ainsi donné six mois à son Gouvernement pour trouver des solutions pratiques face aux enjeux soulevés par la démocratie participative.

Ce chantier de l'insertion du citoyen au sein des processus de décisions politiques a donc été lancé le mardi 6 janvier au sein du Conseil nationale de la transition écologique par Ségolène Royal.

Ce rendez-vous sera donc l'occasion de débattre de la mise en oeuvre de solutions démocratiques concertées.

▶ [Pour en savoir plus](#)

▶ Luc Picot - l.picot@deciderensemble.com

Post-scriptum :



132 rue de Rivoli - 75001 Paris

tél. : 01 55 34 75 21 - fax : 01 55 34 75 20

Contact : [Christine Delhaye](#)

▶ [Site internet du Comité 21](#)